



## Éditorial

par Benoit Ferland

# La politique culturelle de la Ville de Montréal a-t-elle les moyens de ses ambitions?



Benoit Ferland, président

Depuis le début des années 90, le gouvernement du Québec encourage la mise sur pied de politiques culturelles au niveau local.<sup>1</sup> Plusieurs municipalités se sont donc dotées de telles politiques. Le contexte de la loi 170 sur la réorganisation municipale a ramené à l'ordre du jour ce sujet de réflexion.

Comme chacun sait, une politique culturelle municipale consiste généralement en une vision d'ensemble de la place que devrait occuper la culture dans une municipalité. Ce sont dans les volets d'application d'une telle politique que l'on retrouve généralement la bibliothèque municipale.

Tous les bibliothécaires savent pertinemment que l'action culturelle en bibliothèque ne constitue pas une

usurpation de rôle. Cette action fait bel et bien partie d'un des rôles que doit assumer une bibliothèque publique dans sa communauté. On conçoit parfaitement que dans certaines municipalités, l'action culturelle ne se limite pas aux bibliothèques. Il ne faut cependant pas que quelques chevauchements circonstanciels avec d'autres services municipaux engendrent des cloisonnements stériles. Il faut garder à l'esprit que l'action culturelle en bibliothèque tourne principalement autour de la lecture, mais que dans certains cas elle puisse sortir de ce cadre.

Il faut signaler également que les politiques culturelles municipales peuvent comporter un piège pour les bibliothèques publiques. Comme le signale France Bouthillier : « [...] ces politiques culturelles en contribuant à faire des bibliothèques des instruments de diffusion culturelle, n'ont pas sensibilisé les décideurs aux autres missions de la bibliothèque telles que définies par l'UNESCO, reliées à l'information, l'alphabétisation et l'éducation. »<sup>2</sup> Il faut donc que les gestionnaires de bibliothèques publiques restent vigilants afin que cette opportunité d'insérer leur bibliothèque dans les politiques culturelles municipales ne devienne pas un cul-de-sac. Il ne faut pas que la bibliothèque municipale se voit retirer ses

autres rôles (communautaire, information et formation continue) tel que prévu par le Manifeste de l'UNESCO pour les bibliothèques publiques.

On peut remarquer de quelle façon peut être évité ce potentiel écueil avec la proposition de politique culturelle déposée le 11 novembre 2004 par la Ville de Montréal. Dans ce document, on peut heureusement constater que les différents rôles de la bibliothèque publique n'ont pas été oubliés. Il est en outre intéressant de lire le constat d'évolution des bibliothèques et des bibliothécaires : *les bibliothèques ne sont plus ce qu'elles étaient : les bibliothécaires non plus! Ouverts sur le monde, ces lieux de connaissance, de culture, de divertissement et de technologie ont intégré l'Internet et les banques de données virtuelles. Le personnel y*

Voir **ÉDITORIAL**, page 2

### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités .....	2
Dossiers et nouvelles .....	4
Nominations .....	5
À l'agenda .....	12

Poste publication 40021801  
ISSN 0843-140X





### En direct du Conseil d'administration

La dernière réunion de l'année 2004 du CA s'est tenue le 17 novembre. Une partie de la réunion a été consacrée aux suivis des divers sujets abordés lors de la précédente réunion (voir Corpo Clip 161).

#### Activités du président

Benoit Ferland a participé au congrès de l'Asted du 25 au 27 octobre où il s'est entretenu avec les présidents d'associations présents dans le but de fixer une rencontre commune. La rencontre a été fixée en décembre 2004.

Il a rencontré avec la directrice générale deux représentants des bibliothé-

caires de la Ville de Montréal (ancienne ville) relativement à une nouvelle évaluation des professionnels en vigueur dans les arrondissements. Il a par la suite envoyé une lettre aux instances politique et administrative de la Ville dans laquelle il demande des précisions sur cette nouvelle méthode d'évaluation.

Il était présent avec la directrice générale au dépôt du projet de Politique culturelle pour la Ville de Montréal, à l'Hôtel de Ville le 11 novembre dernier.

#### Correspondance de la CBPQ

Une lettre a été envoyée le 24 novembre dernier au maire de Bois-des-Filion en réaction à l'abolition du poste du directeur de la bibliothèque. La lettre

est accessible sur le site de la CBPQ dans la rubrique « Dossiers-bibliothèques publiques ».

Une lettre d'appui a été envoyée à la présidente de l'Association des bibliothécaires professionnels du Nouveau-Brunswick (ABPNB) dans sa démarche pour obtenir une reconnaissance juridique de la profession de bibliothécaire au Nouveau-Brunswick.

### Cocktail rencontre

Le 8 décembre dernier les membres du Conseil ont rencontré, dans le cadre d'un cocktail, les membres des divers comités actifs de la CBPQ. La soirée s'est déroulée dans une atmosphère

*Suite page suivante*

### Suite de l'Éditorial : ÉDITORIAL

*initie chaque jour les citoyens à l'informatique, ainsi qu'à la bibliothèque matérielle et virtuelle.*<sup>3</sup>

Il est réjouissant de constater que « la Ville s'engage à mettre de l'avant un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, en vue d'atteindre rapidement la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes. » La Ville spécifie dans son document qu'elle veut faire de l'année 2005 « l'an 1 du plan de rattrapage »<sup>4</sup>. Il aurait été par contre pertinent de définir plus concrètement ce qu'on entend par « rapidement ».

Malheureusement, quelques nuages noirs planent au-dessus de la proposition de la Ville de Montréal. Nous apprenions en effet, dès le début de cette année, que des postes de bibliothécaires professionnels seront coupés dans

le budget de deux arrondissements montréalais. Cette déplorable situation constitue une flagrante contradiction avec la proposition de politique culturelle de la Ville de Montréal. Il est précisé dans la proposition de politique culturelle que : *les bibliothèques relèvent des arrondissements [...]*<sup>5</sup>. Il est en outre mentionné dans la proposition que « le succès d'une politique de développement culturel tient à une indispensable collaboration entre les arrondissements, les services centraux[...] »<sup>6</sup>. Mais est-ce que la politique culturelle ne deviendrait qu'une coquille vide, puisque non applicable dans les arrondissements?

Dans ce même ordre d'idées, plusieurs craignent certains effets pervers de la valse hésitante des fusions municipales pour les bibliothèques publiques montréalaises. Ce processus pourrait

potentiellement détruire le réseau des bibliothèques municipales (de quartier à l'époque) qui avait été péniblement construit au cours des dernières décennies. On pourrait assister à une fusion des villes, mais à une défusion des bibliothèques! On pourrait en outre se retrouver avec une grande ville fusionnée parsemée de petites bibliothèques autonomes certes, mais à l'offre de service inégale. Certaines pourraient compter sur l'expertise de bibliothécaires professionnels et d'autres pas. D'ailleurs à ce sujet, les bibliothécaires professionnels du service central corporatif sont à établir un diagnostic qui débouchera sur un plan de relance pour les bibliothèques de la Ville de Montréal. Mais encore faut-il que ce service central puisse continuer d'intervenir auprès des bibliothèques d'arrondissements.

*Voir ÉDITORIAL, page 3*

détendue et chaleureuse dans un restaurant-bar aux couleurs tropicales des Caraïbes de la rue Saint-Denis.

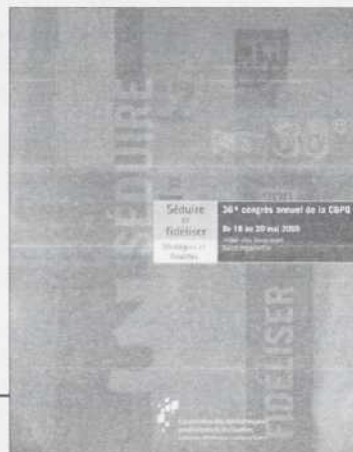
## Rencontre avec l'EBSI

Plusieurs membres du Conseil d'administration de la CBPQ (Silvie Delorme, Sharon Pison, Marcel Simoneau), le président et la directrice générale ont participé le 3 décembre dernier à une rencontre organisée par un comité de l'EBSI (composé de Charles Ramangalahy, Josée Saint-Marseille, Jacques Grimard et de Marcel Lajeunesse) Divers représentants du milieu ont pris part à cette rencontre dont l'objet était d'évaluer l'intérêt de proposer un programme de DESS en

gestion des services d'information pour l'automne 2006.

## Comité de formation

Le comité, sous la présidence d'Audrey Attia, a procédé à une consultation électronique des membres via un questionnaire portant sur l'identification de leurs besoins en matière de formation. Le comité qui se réunira en février analysera les résultats qui serviront de base pour bâtir le nouveau programme 2005-2006.



## Congrès 2005

Lors de ses dernières réunions, le comité organisateur a choisi le graphisme et la maquette du programme et sélectionné les propositions parmi les multiples appels de communication reçues. Un sous-groupe du comité va aussi évaluer les lieux proposés pour la soirée sociale (tables champêtres de la région). Un sous-comité a travaillé à la

révision des textes à paraître dans le programme préliminaire. Rappelons que le congrès se tiendra du 18 au 20 mai prochain à l'hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe. Le congrès sera précédé le 18 mai par un séminaire portant sur l'innovation par la créativité.

## Suite de l'Éditorial : ÉDITORIAL

Il faut impérativement que la future politique culturelle s'applique aux arrondissements (surtout ceux de l'ancien Montréal). Il faut également maintenir en place et même renforcer le réseau qui était déjà en place avant la fusion. L'administration municipale a choisi d'attribuer à sa politique culturelle le titre enviable de: Montréal, métropole culturelle. Un réseau solide de bibliothèques d'arrondissements gérées et animées par des bibliothécaires professionnels s'avère essentiel pour mériter ce titre.

Les membres de la CBPQ peuvent être assurés que leur corporation, qui était présente lors du dépôt de la proposition, le sera tout autant lors des consultations publiques qui auront lieu en février.

## Notes de fin

<sup>1</sup> Québec. Ministère de la Culture et des Communications. Pour un partenariat durable : l'entente de développement culturel entre les municipalités et le Ministère de la Culture et de Communications, 1995. 20 p.

<sup>2</sup> Bouthillier, France. « *Les bibliothèques québécoises dans la société de l'information ou l'histoire d'un chaînon manquant.* » Corpo Clip, no. 159, (mai-juillet 2004), p. 2.

<sup>3</sup> Ville de Montréal. Montréal, métropole culturelle : proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal, 2004, p. 19-20.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.19

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.* p.14.

### Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**  
Audrey Attia  
Michel Claveau  
Roger Drouin (révision)  
Régine Horinstein  
Luce Marquis  
Lila Mazouzi  
Sylvain Robichaud  
Catherine Séguin

### Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas, bureau 103  
Montréal (Québec) H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327  
Télécopieur: (514) 845-1618  
Courriel : info@cbpq.qc.ca  
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Medgine Jean (CBPQ)

par Audrey Attia, Michel Claveau, Richard Coveney,  
Régine Horinstein et Bernard Lemieux



### Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

C'est le 23 avril prochain qu'on célébrera pour la dixième année consécutive au Québec, la journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Cette fête d'origine catalane célébrée depuis 1926 sera marquée par le titre « Lire, un plaisir qui se célèbre ». Chrystine Brouillet et Dany Laferrière se partageront le rôle de porte-parole auprès des médias régionaux et nationaux. Les librairies, bibliothèques, écoles primaires et secondaires sont invités à organiser des activités afin de souligner la journée. Une liste d'activités pour ces milieux est disponible sur le site de la CBPQ. Les personnes intéressées à soumettre des projets et une demande de financement avaient jusqu'au 9 février pour le faire afin que ces activités fassent partie de la programmation officielle. Cette programmation sera disponible en ligne. Pour toute information concernant l'organisation de la JMLDA on peut communiquer avec Christine Major de l'agence Les Majuscules au 514-495-9497 ou : [majuscules@majuscules.ca](mailto:majuscules@majuscules.ca)

### La Grande bibliothèque dans les médias

Plusieurs articles ont été consacrés récemment à la Bibliothèque nationale connue aussi comme la GBQ et ce à la veille de son inauguration prévue le 22 avril prochain. On y fait part de ce phénomène mondial qui se traduit par une explosion de construction de bibliothèques publiques de grande envergure partout sur la planète. Ainsi Montréal ne fait pas exception. Les espoirs suscités par la venue de la GBQ sont grands. En effet, la GBQ porte sur elle le poids de « recoudre » le tissu urbain du Quartier latin et de revitaliser ce quartier mal en point depuis les années 90. L'empla-

cement stratégique de la GBQ entre l'UQAM, la place Émilie Gamelin, la gare d'autocars et la rue Saint-Denis lui permettra d'être en interaction constante avec son environnement.

Madame Lise Bissonnette, PDG de la GBQ, en tournée dans les régions du Québec, a présenté à Rimouski, le portail Internet de la bibliothèque qui offrira à tous les Québécois la consultation du catalogue, l'accès à 70 bases de données, les prêts de livres par les bibliothèques participantes pour les documents non disponibles localement ou dans la région.

Avec la fusion cet automne, des Archives nationales du Québec à la GBQ, celle-ci aura physiquement une présence dans neuf régions du pays.

Source : *La Presse*, 9 janvier 2005; *Le Soleil*, 12 janvier 2005.

### Entente à la GBQ

Depuis le début de janvier, les collections de la Bibliothèque centrale de Montréal et de l'Édifice Saint-Sulpice de la BNQ ne sont plus accessibles aux lecteurs. Elles sont transférées à la GBQ en vue de son ouverture prochaine,

Par ailleurs la problématique du transfert des employés de la Bibliothèque centrale (BCM), et de la Phonothèque à la GBQ aurait connu un dénouement. Des accords auraient été conclus selon lesquels tous les effectifs des deux institutions (80 personnes) seront transférés à la GBQ. La moitié d'entre eux, permanents, garderont leur lien d'emploi avec la Ville, quant à l'autre moitié, des occasionnels, ils bénéficieront d'emplois permanents au sein de la nouvelle institution.

Les employés municipaux représenteront environ le quart des effectifs de la GBQ.

Le conseil municipal du 24 janvier devra

entériner cet accord.

Rappelons que la BNQ a acheté les collections de la BCM. La Ville de Montréal fournira une subvention de 7 millions par année pour la gestion de la GBQ.

Source : *Le Devoir*, 13 janvier 2005.

### 60 millions pour les bibliothèques scolaires

Le ministre de l'Éducation a présenté un plan d'action triennal sur la lecture à l'école. Ce plan comporte 60 millions pour les bibliothèques scolaires. Le MEQ consacrera 40 millions du MEQ à l'acquisition de nouveaux livres et 20 millions le seront par les commissions scolaires. Ce plan qui vise à redonner le goût de la lecture aux jeunes et plus particulièrement aux garçons, comporte une série d'activités et d'événements. Un coffre à outils visant la promotion de la lecture sera diffusé dans le réseau scolaire.

Un porte-parole national sera associé pour faire la promotion de la lecture dans le cadre d'activités de communication qui tenteront de rejoindre les élèves et les parents.

Source : *Communiqué du ministère de l'Éducation*, 14 janvier 2005.

### Réactions à l'annonce des 60 millions

L'Association des libraires du Québec (ALQ) a salué les investissements de 60 millions pour l'achat de livres pour les écoles comme un premier pas dans la bonne direction. Quant à l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) elle se réjouit que les fonds sont des enveloppes dédiées et émet le souhait qu'ils soient récurrents tout en rappelant le problème du personnel et de l'équipement des bibliothèques.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), tout en reconnaissant le bien fondé de ces investissements, déplore le fait que cette démarche ne s'inscrive pas dans un plan d'action global de réussite. Elle rappelle aussi l'état lamentable des bibliothèques scolaires.

Le président de la Fédération des commissions scolaires souhaite obtenir des fonds supplémentaires pour le renouvellement des collections, l'informatisation des bibliothèques et l'embauche de personnel.

Enfin la journaliste du Devoir, Josée Boileau, souligne que le Québec se maintiendra très en deça des normes nord-américaines et ce malgré cet investissement. Elle rappelle toutefois dans son éditorial du 15 janvier 2005 que des livres c'est bien beau mais qu'on ne se préoccupe pas des bibliothèques et de leur personnel et que les bibliothécaires en milieu scolaire sont une espèce en voie de disparition et que, par conséquent, l'annonce des fonds ne changera rien à la situation.

### Les voyages de Clora

Il s'agit d'un livre pour enfants de 2-8 ans qui comprend 25 histoires amusantes avec jeux et coloriage pour chacune des histoires. Écrit par Nathalie Gamache, une mère de famille de deux enfants dont un lourdement handicapé, elle a entrepris la rédaction du livre pour se changer les idées des problèmes de santé de son fils. Aujourd'hui son souhait est de retrouver son livre en bibliothèque. Le livre est distribué par Raffin et coûte 9,95 \$.

On peut en savoir plus en consultant [www.merlinediteur.net](http://www.merlinediteur.net).

## Nominations

### Félicitations à nos collègues

**Alain Borsi** est spécialiste de l'information chez Pfizer Canada.

**Luce Brazeau** est bibliothécaire responsable à la bibliothèque de physique de l'Université de Montréal.

**Roger Charland** est directeur général au Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

**Sylvie Delorme** est chef de la division à la Bibliothèque municipale de Montréal, arrondissement de Saint-Laurent.

**Monique Desrochers** est bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Québec.

**André-Yves Duchesne** est bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Gatineau, secteur Hull.

**Francis Durocher** est bibliothécaire au Centre de documentation de la Sûreté du Québec.

**Émond-Beaulieu Marie-Ève** est bibliothécaire à la bibliothèque de l'UQAC, Campus de Lévis.

**Daniela Grossu** est technicienne en documentation à Ville de Laval, Bibliothèque Yves-Thériault.

**Johanne Hébert** est chef, Services de la Bibliothèque régionale, Développement social Canada.

**Catherine Jalbert** est « Information coordinator, Higher Education Academy Psychology Network ».

**Sophie Kurler** est acheteuse livres jeunesse pour le Groupe Archambault.

**Stéphanie Lachaine** est responsable du service des bibliothèques à la Ville de Sainte-Adèle.

**Nancie Lamontagne** est SMTE à la bibliothèque du Collège Bois-de-Boulogne.

**Stéphane Legault** est chef de service culture et communautaire à la Ville de Lachute, Bibliothèque Jean-Marc-Belzile.

**Nathalie Lespérance** est documentaliste à la bibliothèque de la Société Radio-Canada.

**Olivia Marleau** est bibliothécaire pour enfants à la Bibliothèque municipale de Montréal, arrondissement de Mont-Royal.

**Carolle Matte** est analyste-volet formation à la direction des systèmes d'information de la Bibliothèque nationale du Québec.

**Marcel Messier** est agent de recherche à la direction du financement des infrastructures au Ministère du développement économique et régional.

**Steluta Ovesia** est aide-bibliothécaire à la bibliothèque du Jardin botanique de Montréal.

**Lina Picard** est bibliothécaire à la direction des bibliothèques de l'Université de Montréal.

**Michel Jr. Piché** est bibliothécaire en chef à la Bibliothèque municipale de Saint-Lazare.

**Joanne Plante** est bibliothécaire professionnelle, Service aux réseaux interne du Réseau BIBLIO de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches.

**Éric Thérien** est responsable du service au public adulte à l'Institut canadien de Québec, Bibliothèque Gabrielle-Roy.

**Daphnée Trudel** est responsable de la recherche et de la gestion de l'information au HEC Montréal.

**Normand Trudel** est archiviste des collections au Musée Stewart au Fort de l'Île-Sainte-Hélène.

**Guylaine Vinet** est agente information et ressources au Centre AlphaPlus.

Suite, page 6

---

## L'e-learning en bibliothèque

Après avoir défini l'« e-learning », l'auteur s'interroge sur la place de la bibliothèque comme lieu de formation ainsi que sur l'intérêt de développer des contenus liés au domaine de l'information documentaire aussi bien pour les professionnels que pour les non professionnels.

Il nous réfère également à un document *Les bibliothèques et les ressources pédagogiques électroniques au sein des campus numériques*, publié par la bibliothèque de l'École Normale Supérieure de Lyon et disponible sur le Web : [www.ens-lyon.fr/Bibli/bib-num/etudiants.pdf](http://www.ens-lyon.fr/Bibli/bib-num/etudiants.pdf).

Source : Allard, Philippe. L'e-learning en bibliothèque. *Lectures*, no. 137, septembre-octobre 2004, p. 24-25.

---

## managementculturel.com

C'est à cette adresse que vous trouverez un nouvel outil de formation, développé à l'intention des gestionnaires du secteur culturel, né d'une collaboration entre la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal et le Centre for Cultural Management de l'Université de Waterloo.

De nombreuses informations pratiques y sont regroupées sous 22 thèmes. Voici quelques-uns des séminaires proposés :

- Composantes de la gestion de la créativité dans les industries culturelles
- Le plan marketing
- Les relations de presse dans le secteur culturel
- Comportement des consommateurs dans le domaine des arts et de la culture
- Notions de base de la gestion financière

---

## Du matériel scolaire numérique

La nouvelle définition du ministère de l'Éducation (MEQ) précisant ce qu'est un ensemble didactique de base fait référence à l'utilisation de contenus numériques. Comment les éditeurs de manuels scolaires qui ne produisent pas de numérique et les producteurs de matériel numérique qui ne publient pas d'imprimé, condition à remplir avant de pouvoir présenter des logiciels, pourront-ils répondre à la demande qui provient des commissions scolaires?

Source : Chouinard, Marie-Andrée. Le MEQ entrouvre la porte au matériel scolaire numérique. *Le Devoir*, 11 novembre 2004, p. A5.

---

## Changements : Programme d'Accès Communautaire (PAC) et programme Rescol

Nouvelle orientation stratégique pour ces deux programmes, laquelle s'accompagne d'un budget réduit pour les exercices 2004-2005 et 2005-2006 :

Le PAC s'oriente vers des sites d'accès public qui desservent les collectivités où le fossé numérique est le plus grand.

Quant au programme Rescol, son budget plus restreint entraîne des changements importants à son portail et il sera maintenant affecté aux programmes Premières nations sur Rescol, Ordinateurs pour les écoles, Campus branché canadien/Campus Canada, Cyberjeunes du Canada international et Recherche en cyberapprentissage connexe et développement des normes et outils nécessaires. (<http://www.aptica.ca/rescol.asp>)

---

## Bibliothécaire, profession en voie de disparition

La curiosité et la créativité sont les deux qualités fondamentales du professionnel qui anime la bibliothèque de l'école. Avec 26 bibliothécaires pour 2 500 écoles primaires et secondaires au Québec, comment peut-on répondre aux besoins du milieu?

Source : Fortin, Jean-Philippe. Bibliothécaire, un service professionnel essentiel, mais en voie de disparition. *Nouvelles CSQ*, novembre-décembre 2004, p.1.

---

## Guide des droits sur Internet

Sur ce site, réalisé au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, on retrouve une section concernant l'utilisation d'Internet dans les bibliothèques publiques\*. Entre autres, on y traite de différentes problématiques concernant l'accès à des postes Internet dans les bibliothèques.

Disponible à l'adresse suivante : [http://www.droitsurinternet.ca/section\\_4.html](http://www.droitsurinternet.ca/section_4.html).

---

## Le projet de loi n° 69

Le 10 décembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 69, *Loi modifiant la Loi sur la bibliothèque nationale du Québec, la Loi sur les archives et d'autres dispositions législatives*. Les notes explicatives qui précèdent le texte du projet de loi précisent que ce projet « a pour objet de modifier la Loi sur la bibliothèque nationale du Québec et la Loi sur les archives afin de confier à une nouvelle institution, appelée Bibliothèque et Archives nationales du Québec, les responsabilités actuellement exercées par le ministre de la Culture et des Communications en

matière d'archives et celles du Conservateur des archives nationales du Québec, lesquelles s'ajoutent à celles assumées jusqu'ici par la Bibliothèque nationale du Québec. Le projet de loi confie également à Bibliothèque et Archives nationales du Québec la mission de conservation du patrimoine filmique québécois. »

Disponible à l'adresse suivante : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2004C25F.PDF>.

### Nouveautés sur BioMed Central : [biomedcentral.com](http://biomedcentral.com)

Le nombre de revues indépendantes disponibles en accès libre sur BioMed Central (BMC) augmente régulièrement. BMC offre maintenant un accès à 66 périodiques auxquels s'ajouteront bientôt six autres titres.

L'éditeur britannique offre un service de dépôt d'archives ouvertes pour les communautés scientifiques qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour créer leur propre dépôt.

### Pour une lecture publique accessible à tous

Issus du milieu des bibliothèques, plusieurs participants à une formation offerte en France, intitulée *Le non-public de la lecture*, ont préparé un manifeste visant à rendre la lecture publique accessible à tous en ciblant le non-public. Dans le non-public, on n'inclut pas les non-usagers des bibliothèques publiques qui accèdent aux livres par d'autres moyens. On considère comme faisant partie du non-public, « tout individu qui n'ose s'aventurer sur le chemin de la bibliothèque, parce que cela ne fait pas partie de ses habitudes familiales, scolaires, sociales ou culturelles ».

On retrouve dans ce manifeste plusieurs pistes d'action à l'intention des bibliothécaires ainsi que des revendications adressées à divers intervenants afin de s'assurer d'obtenir les ressources nécessaires pour atteindre l'objectif.

Source : Manifeste pour une Lecture publique accessible à tous. *Lectures*, no. 137, septembre-octobre 2004, p.4.

### Une première acquisition pour les bibliothèques publiques du Québec : *L'Encyclopaedia Universalis*

Le 24 novembre dernier, le Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ), né d'une initiative de la BNQ, a annoncé la conclusion d'une première entente avec *Encyclopaedia Universalis*. Cette entente permet aux trois millions d'utilisateurs de la BNQ, des 39 bibliothèques participantes et du Réseau BIBLIO de consulter l'encyclopédie sur Internet dans leur bibliothèque et, en certaines circonstances, à distance.

*L'Encyclopaedia Universalis* contient 30 000 articles, 16 000 documents multimédias et 350 000 liens hypertextes auxquels s'ajoutent régulièrement de nouveaux textes et dossiers.

« Le mandat principal du Consortium est de négocier des licences collectives d'abonnements à des ressources électroniques aux meilleurs tarifs et conditions possibles pour les bibliothèques. L'objectif spécifique est d'offrir, sur la base d'une mise en commun des coûts d'abonnement, un accès permanent, idéalement à distance, à des ressources électroniques par le biais de l'Internet. »

Source : *Communiqué du CAREQ*. Une première acquisition pour les bibliothèques publiques du Québec : *L'Encyclopaedia Universalis*. 24 novembre 2004.

### La signalétique

La transmission et l'appropriation du savoir, contrairement à son exposition, n'est pas rectilinéaire. Cela requiert une signalétique. L'élève assimile un savoir selon son propre itinéraire.

Ainsi, tout comme le lecteur parcourt un texte à sa manière, la bibliothèque doit être perçue comme un espace d'appropriation personnelle et non simplement comme un espace d'exposition du savoir.

Source : Piquet, Michel. La signalétique comme itinéraire. *Lectures*, no. 138, novembre-décembre 2004, p. 31-32.

### Épître du 21<sup>e</sup> siècle

La « British Library » a récemment ajouté une série à sa collection. Elle a acquis les correspondances du célèbre poète britannique, Ted Hughes; ses correspondances électroniques, en bon québécois, ses courriels. Voilà une première mondiale affirme le quotidien « The Australian ». En effet, une telle initiative ne semble pas exister au Canada.

Les documents de la série sont conservés sur leur support original, disque local ou disque dur. Tandis qu'un double, gardé sur CD-ROM, est disponible pour la consultation. Notons que des mesures pour la protection des renseignements personnels ont été appliquées pour préserver la vie privée des correspondants de l'écrivain.

Grâce à cette initiative, peut-être verrons-nous passer à l'histoire de nouvelles épopées amoureuses, comme celle de Tristan et Iseult!

Source : « British Library Saves E-mails », *American Libraries*, December 2004, p. 22-23.

Suite, page 8

---

## Assurer l'avenir!

Pour favoriser un personnel compétent en nombre suffisant, la bibliothèque du Broward County (Fort Lauderdale, Floride) a mis sur pied un programme novateur de formation. Des bacheliers sont engagés comme « bibliothécaires-résidents » : ils s'engagent à compléter la maîtrise en bibliothéconomie à temps partiel, en cinq ans. Rémunérés comme des techniciens durant leur formation, ils gagnent environ 10 000 \$ de moins qu'un bibliothécaire nouveau. Par contre, la fondation de la bibliothèque appuie cette initiative en offrant des bourses d'étude, accessibles à chaque semestre pour couvrir une partie des frais de scolarité et du matériel scolaire.

Pour l'employeur, ce programme assure un bassin de professionnels compétents et spécialisés. Il renforce la qualité du service et de l'information dispensée à la bibliothèque. En plus, le service de bibliothèque est constamment au fait des nouvelles tendances. Les employés, eux, apprécient la convivialité de cette formation continue.

Somme toute, la bibliothèque de Fort Lauderdale a décidé de régler le problème à sa source. N'est-ce pas une prémisse toute bibliothéconomique?

Source : Carole McConnell, « Staff and Leadership Shortages? Grow Your Own » *American Libraries*, October 2004, p. 34-36.

La California Public Library a mis de l'avant une initiative semblable. Cette fois-ci, ce sont les employés de la bibliothèque qui sont encouragés à faire leur maîtrise en Science de l'information. La bibliothèque prend une entente réciproque avec l'employé qui étudie : elle fait la promotion du programme, fournit à l'étudiant un emploi durant et après ses études, lui offre un soutien moral et favorise la conciliation travail-

étude. Encore ici, l'objectif est que les bibliothécaires formés en Californie restent dans l'État. La Californie offre elle aussi des bourses d'études. Toutefois, dans ce cas-ci, elles sont attribuées au plus méritant. En contrepartie, l'employé conserve sa sécurité d'emploi pendant et après ses études, cumule son ancienneté et jouit de ses avantages sociaux.

Voilà donc des modèles créatifs qui s'avèrent avantageux tant pour l'employé étudiant que l'employeur.

Source : Kathleen Low, « Finding and Funding future Librarians : California Style » *American Libraries*, 2004, p. 37-38.

---

## La référence en ligne en temps réel : terre promise?

Implanter un service de référence en ligne n'est pas une mince affaire. Nancy K. Maxwell, bibliothécaire dans une institution d'enseignement, a expérimenté, ou plutôt subi, l'implantation de ce service bien à la mode deux fois plutôt qu'une. Elle propose donc les « Sept péchés mortels de l'implantation de technologie en bibliothèque », suivi de sept façons de contrer les desseins des dieux! En voici les grandes lignes.

Première erreur, Maxwell souligne que l'idée vient souvent des administrateurs de la bibliothèque. Ce type de nouveaux services, utilisant de la technologie de pointe, permettant un accès « de partout, 24h sur 24 » est très « sexy ». Il faut toutefois s'assurer que les bibliothécaires seront en mesure de fournir le service et que les utilisateurs pourront l'utiliser. Avant de procéder, ciblez les clientèles, propose Mme Maxwell : À qui s'adresse-t-il? Quel besoin doit-il combler? Préparez de la formation aux usagers. De plus, prenez

connaissances des statistiques sur la prestation de ce service : L'auteure donne un exemple de statistiques qu'elle a dénichées. Elles sont, me semble-t-il, un peu étonnantes : *Lorsque le service apparaît, le service répond en moyenne à 11 questions par jour. Puis, il se stabilise au bout de six mois, à moins de 7 questions par jour.* Ce n'est pas énorme pour un projet coûteux en énergie et en argent!

Deuxièmement : prenez garde au préjugé favorable face à la technologie. Encore une fois, l'implantation de nouvelles technologies est une idée « sexy ». Au contraire, prenez le temps de coucher sur papier les avantages et désavantages réels amenés par le nouveau système.

Troisièmement : En plus de succomber pour de la technologie, évitez de vous emballer pour un système grandiose, qui viendra régler tous les problèmes et combler tous les désirs... Un système de référence interactif a besoin d'une personne compétente pour l'animer. Maxwell recommande, de façon très réaliste, de limiter la solution au problème identifié.

En quatrième lieu, l'auteure réitère ses mises en garde face à la technologie : Ne croyez pas que l'implantation de technologie signifie toujours amélioration. Si le personnel et les usagers ne peuvent l'utiliser, le système est inutile.

Elle poursuit cinquièmement en recommandant de bien répartir l'investissement entre la technologie et la formation à son utilisation.

Sixièmement, évitez les systèmes qui fonctionnent quasi sans l'humain. Le système n'a pas de « gros bon sens ». Si l'humain muni de bon sens nécessite un temps de réflexion et de négociation, soit l'entrevue de référence, pour saisir et intégrer le besoin de l'utilisateur la machine elle n'y parviendra jamais.

La seule solution est de conserver un personnel compétent à la tête de cette entreprise.

En septième lieu, Maxwell prévient qu'il faut s'attendre à ce que le système connaisse des ratées. Elle suggère même de tenter de les anticiper et de développer des solutions potentielles à ces éventuels problèmes. Ainsi, les voir venir sera peut-être les éviter.

En dernier recours, si la machine s'emballa et semble incontrôlable, récitez quelques « Je vous salue Marie ».

Source : Maxwell, Nancy K., « The Seven Deadly Sins of Library Technology », *American Libraries*, September 2004, p. 40-42.

### La première bibliothèque « verte » au Canada

En septembre 2003, la ville de Surrey a inauguré le premier immeuble « vert » abritant une bibliothèque et un poste de police. L'immeuble a reçu une mention argent en vertu du système d'homologation « U.S. Green Building Council's LEED 2.1 Green Building Rating System ».

La bibliothèque Semiahmoo a une superficie de 22 000 pieds carrés répartie sur trois étages. Les services publics sont au deuxième étage au-dessus du poste de police et représentent 18 000 pieds carrés. La bibliothèque comprend un espace dédié aux jeunes avec des ordinateurs, des locaux pour le travail en équipe, des canapés et des espaces pour le travail individuel. Les usagers peuvent emprunter et retourner eux-mêmes les documents grâce à des équipements libres-services.

La ville a dû respecter les éléments suivants pour obtenir la certification argent : protection du terrain pendant la construction; localisation près d'un

arrêt d'autobus; capacité minimum de stationnement; matériaux évitant les pertes de chaleur et des effets nuisibles sur les humains et la faune; éclairage extérieur conçu pour éviter l'éclairage inutile au-delà du bâtiment; 50 % des matériaux utilisés devaient provenir du recyclage dont au moins 20 % manufacturés à moins de 800 km; utilisation de plantes indigènes dans l'aménagement paysagé; utilisation d'urinoirs et de toilettes ayant une consommation réduite d'eau; les systèmes mécaniques devaient intégrer la qualité de l'air et son renouvellement, le chauffage et l'éclairage; la peinture, les tapis et les composites de bois ne devaient pas émettre de contaminants.

Cet immeuble en plus de se conformer aux plus hautes normes environnementales est également un lieu chaleureux et accueillant.

Source : Miller, Trish. Canada's First « Green » Library, *Feliciter*, no. 6, 2004, p.254.

### 23,4M \$ accordés à l'apprentissage de la lecture et au renforcement des bibliothèques en Colombie-Britannique.

Le gouvernement de Colombie-Britannique vient d'investir 23,4M \$ pour promouvoir les services de bibliothèques et les programmes d'apprentissage de la lecture dans les écoles et les communautés. Cela fait partie de sa stratégie qui vise à faire de la Colombie-Britannique l'endroit le plus scolarisé en Amérique du Nord en 2010.

M. Gordon Campbell, Premier ministre, a fait cette annonce devant les 130 participants au premier sommet de l'alphabétisation tenu à Vancouver. Cette somme comprend :

12M \$ de plus en subventions aux bi-

bliothèques publiques, qui fourniront des accès Internet en réseau, un accès 24 heures par jour à un bureau de référence virtuelle, et un système de carte unique qui donnera un droit d'accès aux livres de n'importe quelle bibliothèque de la province aux citoyens; 5M \$ aux programmes innovateurs d'alphabétisation dans les écoles publiques; ajout de 700 000 \$ aux 41 programmes d'alphabétisation pour adultes. Ces programmes totaliseront des subventions de 1,4M \$; 5M \$ au projets pilotes compris sous LiteracyNow.

Ces sommes s'ajoutent à celles déjà annoncées : 10M \$ à l'achat de livres, 3M \$ pour un programme de lecture dans les garderies, 1M \$ pour des ordinateurs dans les écoles et 744 000 \$ pour de nouveaux outils d'alphabétisation dédiés aux parents, aux enseignants et aux étudiants et contribuant à la campagne de donations de la B.C. Raise-a-Reader.

Source : Communiqué de presse des Ministry of Advanced Education, Ministry of Education et Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services de la Colombie-Britannique datée du 3 novembre 2004.

### Répondre rapidement aux besoins des usagers grâce à une étude sur leurs comportements de recherche d'information.

En novembre 2003, Elsevier invitait la bibliothèque de l'Université de Toronto à participer à une étude sur le mode de recherche d'information des étudiants et des chercheurs de sa faculté de pharmacologie.

Au même moment, l'Université injectait 70M \$ pour la construction d'un nouvel édifice, le Leslie Dan Pharmacy

Suite, page 10

Building, regroupant les sciences pharmaceutiques et pharmacologiques et une nouvelle bibliothèque, la première dont la collection serait électronique.

L'étude comprenait des entrevues, des journaux de bord, des observations des sujets avec verbalisation de leurs stratégies de recherche, et la collecte de données pour aider à comprendre les caractéristiques des comportements de recherche d'information des scientifiques.

Les résultats révèlent que l'information est utilisée de façon inattendue, que plusieurs étudiants et chercheurs sont mal informés à propos des systèmes documentaires et des services, et qu'ils ont de la difficulté à utiliser les services Web de la bibliothèque. L'étude indique que plusieurs étudiants utilisaient PubMed comme premier outil de repérage alors que les chercheurs utilisaient MEDLINE. Ce comportement résulterait des années de formation des usagers. Pubmed, étant un nouveau service, attire les étudiants aux études supérieures.

L'étude a confirmé que le service d'alerte aux chercheurs basé sur les données de Current Contents assumé par la bibliothèque depuis 1989 n'avait plus sa raison d'être avec l'apparition des systèmes de repérage comme Scopus, Web of Knowledge et Illumina; l'insatisfaction des usagers qui utilisent une grande variété de ressources d'information, lesquelles ont leur propre interface, ce qui les obligent à s'adapter à chacune; la satisfaction des usagers d'avoir accès à distance aux journaux électroniques, la possibilité de les imprimer plutôt que de les lire en ligne. Les usagers préfèrent le format PDF parce qu'il ressemble le plus à l'article original (comprenant les figures et les tableaux).

Les plaintes les plus fréquentes concernent les problèmes techniques qui

empêchent d'avoir accès aux services ou au contenu; le problème de repérage de l'information parce que le mot clé utilisé couvre un champ trop vaste (trop de bruit) ou le mot est trop étroit (perte d'information - trop de silence); méconnaissance des accès validés dans le système utilisé; la disponibilité du contenu en ligne (pas de lien direct à la ressource; article de journal sur papier seulement; délais des éditeurs avant de rendre l'information disponible (1 ans); la convivialité du service Web de la bibliothèque; les frais pour les articles et les services.

Source : Clinton, Mashall. Be Nimble... Be Quick: Responding to User Needs Insight Gained Through an Information Behavior Study, *Library Connect Newsletter*, 2004, pp. 2-5.

## Évaluer le site Web de votre bibliothèque

Comme on le sait, sans que ce soit nécessairement coûteux, l'organisation de l'information sur un site peut contribuer grandement à ce qu'il soit pertinent et appuie activement la mission de la bibliothèque. Aussi, tester de façon ponctuelle l'appréciation de différents groupes d'utilisateurs est un moyen efficace d'accomplir ses buts. Voilà ce que nous rappelle S. Genuis.

Ces tests doivent être orientés sur :

- L'efficacité : Est-ce que l'utilisateur peut accomplir ce qu'il souhaite correctement et complètement?
- L'efficacité : Combien d'effort sont nécessaires pour y parvenir?
- La satisfaction : Est-ce que l'utilisateur est confortable dans l'accomplissement de sa tâche? Est-ce que l'utilisation du site Internet de la bibliothèque est une expérience positive?

Cet article propose différents modes d'évaluation, quelques astuces pour y

procéder et plusieurs références sur le sujet. Cette courte lecture s'avère un bon point de départ dans l'élaboration de tests pour évaluer votre site Web.

Source : Genuis, Shelagh K., « Web Site Usability Testing: A Critical Tool for Libraries », *Feliciter*, #4, 2004, p. 161-164.

## Les bibliothèques, des espaces publics

Les bibliothèques publiques ont toujours été des espaces créés et entretenus pour le développement de la communauté.

Avec la révolution dans les télécommunications, l'apparition de l'ordinateur et la croissance de l'accès à Internet, on a prédit la mort des bibliothèques. Pourtant depuis les cinq dernières années, des centaines de bibliothèques publiques et scolaires ont été construites et rénovées en Amérique du Nord.

Plusieurs facteurs contribuent à faire de la bibliothèque un lieu public. Parmi les premiers, sa présence physique, y compris son aspect architectural, et sa position géographique dans la communauté. Cependant, ces facteurs ne garantissent pas que la bibliothèque soit ouverte et accessible à tous les citoyens. Cela résulte plutôt d'une interaction complexe des usagers avec le personnel, de la gestion de la bibliothèque, d'idéologies, de choix politiques, des relations de pouvoir et d'une foule d'autres facteurs.

Aujourd'hui, les bibliothèques rendent l'information accessible à tous et participent ainsi à la formation des citoyens en regard de l'engagement dans la société démocratique. Cela contribue à la popularité des bibliothèques. La crise dans la société civile a conduit, depuis une trentaine d'années, au déclin de plusieurs sociétés d'entraide, de bénévoles et de philanthropie qui ser-

vaient de ciment social alors que les bibliothèques publiques assument un rôle accru dans la régénération des communautés. Les usagers fréquentent la bibliothèque pour y lire comme l'a révélé une étude portant sur la « Toronto Reference Library » et la « Vancouver Central Library »; parce qu'ils y trouvent un grand nombre de livres et des collections complètes de périodiques et qu'ils peuvent emprunter ces livres. À côté de la lecture, un autre aspect important de la vie des usagers à la bibliothèque est la relation qu'ils entretiennent avec les espaces. Cela va de leurs places favorites pour lire, au temps consacré à demeurer à la bibliothèque sur une base journalière, aux relations entretenues avec le personnel, au développement de leur connaissance de plusieurs parties de la collection, à fréquenter la bibliothèque en compagnie de leurs amis et des membres de leur famille et à intégrer la bibliothèque dans leur vie de travail lors de la pause dîner. Cela démontre que les bibliothèques sont des espaces publics estimés. Elles doivent demeurer un lieu de liberté, ouvertes et accessibles.

Source : Leckie, Gloria J. *Three Perspectives on Libraries as Public Space*, *Felicitator*, no.6, 2004, pp. 233-236.

### 10M \$ pour tripler la surface de la bibliothèque de Charlesbourg

La bibliothèque triplera sa superficie d'ici avril 2006. Son agrandissement coûtera 10M \$. La gratuité des bibliothèques dans la région de Québec a fait passer les abonnés de la bibliothèque de 10 000 à 23 000, en deux ans.

La ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, a annoncé un investissement de 3,7M \$ à ce projet.

Il s'agit du plus gros projet annoncé à Charlesbourg dans les dernières années selon le maire de Québec, M. L'Allier. Quant au président de l'arrondissement, M. Ralph Mercier, il a déclaré que ce projet contribuera à revitaliser le quartier. On y prévoit une salle d'exposition, une salle polyvalente de 120 places, des postes d'écoute musicale et de visionnement de films, et de nombreux postes informatiques.

La Ville de Québec a annoncé aussi sa participation financière dans l'agrandissement des bibliothèques de Val-Bélair (1M \$) et de Sainte-Foy (4M \$).

Source : Bouchard, Alain. 10M \$ pour tripler la surface de la bibliothèque de Charlesbourg, *Le soleil*, 17 décembre 2004

### L'aspect humain : au cœur des projets de changement technologique

De nombreux travaux dont ceux du CEFRIO démontrent que la prise en compte de la dimension humaine est déterminante dans la réussite de projets impliquant un changement par les TI. Trop souvent encore, les efforts se concentrent sur l'environnement technologique et on néglige les transformations sociales et organisationnelles en jeu, déplore le chercheur américain Erik Brynjolfsson dans son article « The IT Productivity Gap » (*Optimize*, juillet 2003, [http://ebusiness.mit.edu/erik/Optimize/pr\\_roi.html](http://ebusiness.mit.edu/erik/Optimize/pr_roi.html)).

Afin de pallier cette question, les chefs de projets peuvent maintenant se procurer le guide « Prenez part au changement technologique : guide GRH d'accompagnement » publié par le Centre d'expertise en gestion des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du trésor du Québec (Yves-Chantal Gagnon, Mario Bourgault et Isabelle Fortier, février 2004, 213 p.).

L'objectif de l'ouvrage est de soutenir les intervenants dans la prise en compte de la dimension humaine d'un projet de changement technologique, et ce, à toutes les étapes de son déploiement.

Source : Lamy, Catherine. L'aspect humain : à la fois pierre d'assise et d'achoppement du succès des projets de changement technologique, *Bulletin SISTech* du 12 novembre 2004, (<http://www.infometre.cefrio.qc.ca/loupe/sistech/1104.asp#1>) (consulté le 21 janvier 2005).

### Des outils de prévention pour les bibliothèques

La CSST, en partenariat avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail « secteur des affaires municipales » (APSAM), vient de publier des outils de prévention adaptés aux bibliothèques. Il s'agit de « La bibliothèque publique, un lieu de travail : l'ergonomie appliquée à un projet d'aménagement de comptoir de service », document de référence pour concevoir et aménager des lieux de travail adéquats, tout en prévenant les accidents et maladies dans les bibliothèques publiques (accès : [http://www.csst.qc.ca/portail/fr/publications/dc\\_200\\_16146.htm](http://www.csst.qc.ca/portail/fr/publications/dc_200_16146.htm)). Une vidéo et une affiche ont également été publiées. Ces documents font suite à une récente étude qui révélait que 90% des commis de bibliothèque ont présenté au moins un inconfort relié à leur travail pendant l'année. Au Québec, on compte 2 186 personnes travaillant dans les bibliothèques publiques, dont 95% sont des femmes.

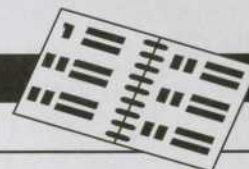
Source : CSST, Direction des communications, Relations publiques. La CSST s'associe à ses partenaires et aux travailleuses et travailleurs des bibliothèques en faveur de la prévention! *Communiqué* du 17 décembre 2004, Montréal.

Suite, page 12

## À l'agenda

par Sylvain Robichaud

Prière d'envoyer vos suggestions à [sylvain.robichaud@blackwell.com](mailto:sylvain.robichaud@blackwell.com)



**18 mars 2005**

**Activité de formation de la CBPQ**

Digital Project Infrastructure: An OCLC workshop/Un atelier d'OCLC Montréal (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca/actualites/actualites.html#jan-mar05>

**8 avril 2005**

**Activité du programme de formation continue de l'EBSI**

Comment informer sa clientèle plus efficacement à l'ère de l'économie du savoir

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111 poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/savoir.pdf>

**6 mai 2005**

**Activité du programme de formation continue de l'EBSI**

L'analyse des réseaux sociaux : un aperçu

Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111 poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/reseaux.pdf>

**13 mai 2005**

**XML II : atelier pratique**

Activité du programme de formation continue de l'EBSI Montréal (Québec)

Rens. : Céline Lapierre, 514-343-6111 poste 1290

<http://www.ebsi.umontreal.ca/prog/formcont/xmlpratique.pdf>

**18 au 20 mai 2005**

**36<sup>e</sup> congrès annuel de la CBPQ**

Séduire et fidéliser : stratégies et finalités

Saint-Hyacinthe (Québec)

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca/congres/congres2005/congres2005.html>

*Suite de la page 11*

### Google mettra en ligne des millions d'ouvrages de bibliothèques

Google a annoncé son intention de scanner et mettre en ligne des millions d'ouvrages en texte intégral. Un accord a été passé entre la firme et les bibliothèques des universités américaines d'Harvard, Stanford, et du Michigan, l'université britannique d'Oxford et la Bibliothèque de New York. On pourra accéder au texte intégral des documents tombés dans le domaine public et a des extraits ou références pour les autres documents afin de respecter la loi sur le droit d'auteur. Des liens vers Amazon.com et les bibliothèques où les livres peuvent être empruntés seront faits. Google ne tirera aucun profit de ces liens. Selon Google, ce projet permettra de donner accès au grand public à des collections prestigieuses,

et notamment à des titres qui n'étaient disponibles nulle part ailleurs.

Source : Agence France Presse. Google mettra en ligne des millions d'ouvrages de bibliothèques. *Le Devoir*, 15 décembre 2004.

### L'heure juste sur le secteur des technologies de l'information

Le Conseil des ressources humaines du logiciel du Canada (CHRL) vient de dévoiler les résultats d'un grand sondage effectué en 2002-2003 par Statistique Canada auprès de 25 000 employeurs et 35 000 employés de ce secteur. L'étude signale la faible représentation des femmes (26 % du secteur), l'âge moyen relativement jeune (entre 46,8 ans pour les gestionnaires et 35,3 ans pour les concepteurs graphiques et illustrateurs). Le manque d'expérience est signalé comme principale doléance

des employeurs. La moyenne d'heures travaillées est de 43,2 par semaine.

Mais surtout, la plus grande surprise est qu'employeurs et employés n'ont pas la même perception d'un poste occupé ou à combler. Ceci pourrait expliquer que les employeurs déplorent parfois une pénurie de main-d'œuvre tandis que les employés se plaignent de ne rien trouver. Cet écart de perception peut atteindre 80 % dans certaines tranches d'emploi, soit dans 8 cas sur 10, employeurs et employés ne s'entendent pas sur la même définition de la profession. Paul Swinwood, président du CHRL, explique qu'il faut en ce sens renforcer le vocabulaire d'usage afin de mettre tout le monde d'accord. Une série de rapports finaux sont prévus pour le printemps 2005.

Source : Desjardins, François. L'heure juste sur le secteur des technologies de l'information. *Le Devoir*, 11 novembre 2004, p. B3.